



EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 77

Présents : 52

Votants : 70 (dont 18 procurations)

N°17

OBJET :

CLOTURE DES
DEUX BUDGETS
ANNEXES

ABATTOIR

ET

PORTAGE DE
REPAS

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-Préfecture

le : **13 DEC. 2021**

Publiée ou notifiée

le : **13 DEC. 2021**

Le Conseil Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

Mmes et MM. Elisabeth CUISSET, Jean-Sébastien LALOY, Caroline BARDOT, François SENNEPIN, Nicole COULANGE, Michel MARIEN, Nathalie CHAMOIX-BOUILLON, Jean-Marc GERMANANGUE, Maryline MORGAND, Bernard AGUIAR (jusqu'à la délibération n°53), Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Jean-Claude BRAT, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Romain LOPEZ, Jacques TERRACOL, Michel LAURENT, Elisabeth BARGE, Alain VENUAT, Ariane MILET, Patrick SEROR, Olivier ROYER, Franck GONZALES, Hadrien FAYET, Annie CORNE, Annie DAUPHIN, François HUGUET, Jean-Louis LONG, Benjamin BAFOIL, Marie-José MORIER, Pascal DEVOS, Séverine THOMAS-MOLLON, Jean-Dominique BARRAUD, Jean-Pierre RAYMOND, Romain DEJEAN, Christophe DUMONT, Jean-Michel MEUNIER (à partir de la délibération 3B/), Alexis MAYET, Sylvain BRUNO, Laure GUERRY, Christine BOUARD, Yves-Jean BIGNON, Jean-Philippe SALAT (à partir de la délibération 3B/), Evelyne VOITELLIER (à partir de la délibération 3B/), Jean ALMAZAN, Pauline TIROT, Corinne IBARRA, Alexis BOUTRY, Linda PELISSIER, Claude MALHURET, Bernard KAJDAN, Isabelle RECHARD, Conseillers Communautaires.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents ayant donné procuration :

Mmes et MM. Joseph KUCHNA à Laure GUERRY, Michèle CHARASSE à Jean-Dominique BARRAUD, Vice-Présidents.

Mmes et MM. Christine MAGNAUD à Romain DEJEAN, Philippe COLAS à Jean-Claude BRAT, Bertrand BAYLAUCQ à Jean-Sébastien LALOY, Marie CHATELAIS à Annie CORNE, Jean-François CHAUFFRIAS à Jean-Pierre RAYMOND, Jean-Marc BOUREL à Jacques TERRACOL, Sandrine MORIER-MIZOULE à Jean-Claude BRAT, Jacques BLETTERY à Nicole COULANGE, Pierre BONNET à Maryline MORGAND, Anne-Sophie RAVACHE à Bernard KAJDAN, Valérie LASSALLE à Yves-Jean BIGNON, Patrick BLETHON à Corinne IBARRA, Henri SARRE à Charlotte BENOIT (jusqu'à la délibération n°53), Christiane LEPRAT à Jean ALMAZAN, Sylvie DUBREUIL à Linda PELISSIER, Charlotte BENOIT à Claude MALHURET (à partir de la délibération n°54).

Absents représentés par leur suppléant :

MM. Thierry WIRTH par Patrick JANOWIEZ, François SZYPULA par Dominique SIGAUD.

Absents excusés :

Mmes et MM. Monique GIRAUD, Françoise DUBESSAY, Amélie PACAUD, Thierry LAPLACE, Alexandre GIRAUD, Véronique TRIBOULET, Jean-Pierre SIGAUD.

Secrétaire : M. Benjamin BAFOIL.

Monsieur le Président,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles R. 2221-16 et R. 2221-17,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération Vichy Communauté,

Vu l'instruction budgétaire M14,

Vu l'arrêté préfectoral n°3188/2016 du 5 décembre 2016 prononçant la fusion de la communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier » et de la communauté de communes de « La Montagne Bourbonnaise » aux fins de constituer, à compter du 1^{er} janvier 2017, la nouvelle communauté d'agglomération «Vichy Communauté », établissement public de coopération intercommunale (EPCI) relevant du régime fiscal de fiscalité professionnelle unique défini à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

Vu les délibérations N°8A et N°8 du Conseil Communautaire du 4 mars 2021 adoptant le budget primitif pour l'année 2021 du budget principal et des budgets annexes « Abattoir » et « Portage de Repas »,

Considérant que la reprise du budget annexe « Portage de repas » fait suite à la fusion de la communauté d'agglomération « Vichy Val d'Allier » et de la communauté de communes de « La Montagne Bourbonnaise »,

Considérant que la cession de l'abattoir a eu lieu le 2 juillet 2020 et que la réalisation des opérations de cession de l'abattoir est terminée,

Considérant le changement de mode de gestion du portage de repas à domicile sur le territoire de la montagne bourbonnaise depuis le 1^{er} janvier 2021,

Propose au Conseil Communautaire :

- De mettre fin à l'exploitation du service public de l'abattoir et de clôturer le budget annexe « Abattoir » à compter du 1^{er} janvier 2022,
- De reprendre l'actif, le passif et les résultats du budget annexe précité dans les comptes du budget principal au terme des opérations de liquidation,
- De mettre fin à la régie « Portage de repas » et de clôturer le budget annexe « Portage de repas » à compter du 1^{er} janvier 2022,
- De reprendre l'actif, le passif et les résultats du budget annexe précité dans les comptes du budget principal au terme des opérations de liquidation,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide :

- Approuve ces propositions,
- Charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

..... Signé électroniquement par
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Frédéric AGUILERA Communauté, le 2 décembre 2021.

Les Conseillers Communautaires présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric AGUILERA



A Vichy, le
09/12/2021

Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 17 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 02 DECEMBRE

Objet de l'acte : 2021 - CLOTURE DES DEUX BUDGETS ANNEXES - ABATTOIR ET
PORTAGE DE REPAS

.....
Date de décision: 02/12/2021

Date de réception de l'accusé 13/12/2021

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 02DEC2021_17

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20211202-02DEC2021_17-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .1

Finances locales

Decisions budgetaires

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 17.pdf (99_DE-003-200071363-20211202-02DEC2021_17-DE-1-
1_1.pdf)